

Position de la SMF sur la formation des futurs certifiés en collège et en lycée

Texte adopté en bureau de la SMF et ayant fait l'objet d'une consultation du CA

1^{er} février 2013

La publication de diverses notes de cadrage ministériel, ainsi que la prise de position d'un nombre significatif de collègues¹ ayant une excellente connaissance de ce qui se passe sur le terrain, conduisent la Société Mathématique de France à préciser ses positions sur ce sujet, en complétant le texte adopté par son conseil d'administration dans sa réunion du 13 octobre 2012.

La SMF est tout à fait consciente que la réforme de la formation des maîtres est un enjeu fondamental pour notre pays. La réussir, ce n'est pas seulement trouver les structures adaptées mais veiller à l'évolution de chaque type de formation dans le détail. Or, à sept mois de l'ouverture des futures ESPE, et à quatre semaines seulement du dépôt des dossiers de préfiguration, la SMF tient à faire part de sa grande préoccupation. Le fait que ces changements soient conduits dans un contexte de grande difficulté à trouver suffisamment de jeunes souhaitant s'engager vers le professorat de Mathématiques accentue notre inquiétude.

Si certains documents – diffusés sous une forme préliminaire – permettent d'avoir une première idée de ce que sera le dispositif dans son organisation administrative, ses contenus pédagogiques, et l'articulation entre l'acte de formation au sein de l'université qu'est le master d'une part, le concours de recrutement sous la responsabilité de l'employeur Education Nationale d'autre part, beaucoup d'interrogations demeurent. Le travail en local, pour préfigurer le dispositif et la mise en place des ESPE dans les universités ou les PRES, est souvent conduit en tout petit comité, sans associer l'ensemble des formateurs, alors même que le "travail ensemble" est affirmé comme une des clés de la réussite, à laquelle nous croyons aussi.

La Société Mathématique de France insiste sur le besoin urgent de clarification, et d'association des acteurs de terrains, d'une manière réellement collective. Nous sommes particulièrement attentifs :

- à ce que les futures ESPE associent réellement tous les acteurs d'une formation destinée à bien préparer nos futurs enseignants de mathématiques, donc garantissant à la fois un bon niveau dans la discipline et une connaissance du métier qu'ils ont choisi de faire leur ;
- à ce que la formation de master soit équilibrée tout au long de ses quatre semestres, organisée par une équipe pédagogique unique, et que sa qualité soit garantie par un jury qui associe réellement les formateurs. Nous demandons qu'il soit clairement affirmé que des jurys de masters seront mis en place pour chacune des disciplines concernées, et non de manière collective ;

¹ Une réunion des responsables de Master de type enseignement « préparation au CAPES » s'est tenue le 23 janvier à l'initiative de la SMF. Les responsables présents (rejoints par quelques autres ultérieurement) ont souhaité signer collectivement un texte exprimant leurs inquiétudes et leurs attentes. Celui-ci est disponible sur le site de la SMF à <http://smf.emath.fr/files/capes23janv13.pdf>

- à ce que les contenus mathématiques du master, alliant une mise en perspective des notions rencontrées jusqu'au niveau licence, une bonne appropriation des mathématiques de la classe, et une composante dite recherche, vue dans notre discipline comme une initiation à la démarche de recherche et comme une aide à l'actualisation des connaissances que connaît un enseignant tout au long de sa vie professionnelle, soient construits par les personnes les mieux à même de le faire, issues de la communauté mathématique elle-même. Rappelons que celle-ci est, de longue date, très investie dans la réflexion sur l'enseignement secondaire, avec une multiplicité d'acteurs reflétant la multiplicité des facettes de la formation d'un enseignant. Dans ces conditions nous nous étonnons que l'on charge de la mission de configurer les programmes le comité de suivi du master du ministère.

D'autre part, si les textes en préparation insistent de façon légitime sur la nécessité d'une formation non disciplinaire au métier et à l'appréhension des difficultés qu'on peut y rencontrer, nous rappelons l'importance d'une formation continue et d'un appui ultérieur des enseignants pour pouvoir y faire face et en suivre les évolutions. Bien plus que des cours théoriques, la perspective d'avoir quand ils en auront besoin l'accompagnement nécessaire rassurera les candidats au métier d'enseignant.

Nous rappelons qu'une réforme mal comprise et mise en place dans la précipitation sans consultation véritable risque de se traduire par une baisse des effectifs de candidats au professorat en mathématiques, ce que nous sommes les premiers à redouter.

Nous espérons être entendus, et qu'avec l'aide de tous les acteurs la réforme engagée soit un succès à la hauteur de l'enjeu.